

L'examen de conscience du mois de Ramadan pour un nouveau départ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ شَهْرُ رَمَضَانَ الَّذِي أُنزِلَ فِيهِ الْقُرْآنُ هُدًى لِّلنَّاسِ ﴾

﴿ وَبَيِّنَاتٍ مِّنَ الْهُدَى وَالْفُرْقَانِ ﴾

سورة البقرة، الآية 185

عَنْ أَبِي هُرَيْرَةَ قَالَ: قَالَ رَسُولُ اللَّهِ ﷺ قَالَ:

« مَنْ صَامَ رَمَضَانَ إِيمَانًا وَاحْتِسَابًا غُفِرَ لَهُ مَا تَقَدَّمَ مِنْ

دَنْبِهِ »

الترمذي، صفة القيامة، 25

Mes chers frères !

Allah le Très-Haut dit dans le Coran : "Ces jours sont le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement."¹

Notre Prophète (saw) a dit : "Celui qui jeûne le mois de Ramadan avec foi et en espérant sa récompense seulement auprès d'Allah, ses péchés précédents sont pardonnés."²

Nous entamons la deuxième semaine de ce mois béni qui contient de multiples bienfaits. Grâce au jeûne, nous nous purifions de nos péchés. Nos cœurs s'embellissent par la lecture du Coran. En mettant en pratique la révélation, nos paroles et nos actions s'alignent. Avec l'iftar, nous éprouvons de la joie, avec la prière de Tarâwih, nous ressentons la paix, et avec le sahour et la prière de Tahajjoud, nous recevons des bénédictions.

Le mois de Ramadan enseigne au croyant comment atteindre la perfection et comment vivre selon les principes de l'Islam. Il nous apprend comment vivre ici-bas, comment atteindre le Paradis, et comment obtenir la satisfaction d'Allah. L'examen de conscience que nous devons faire doit nous amener à savoir si le jeûne accompli jusqu'à aujourd'hui a apporté un changement positif dans nos vies ? Quelles mauvaises habitudes rejetées par le Coran et la Sounna avons-nous réussi à abandonner ? Quelles bonnes actions avons-nous ajoutées à notre vie ? Vivre le mois du Coran qu'est le mois de Ramadan avec le Coran est-il devenu une réalité pour nous ? Appliquons-nous ses

commandements et interdictions dans nos paroles et actions ? Notre comportement, que ce soit envers notre famille, nos voisins, nos amis, dans nos affaires ou dans notre travail, est-il conforme à la satisfaction d'Allah ?

Chers musulmans !

L'âme ou "nafs" ordonne le mal. Le Coran rapporte la parole du prophète Yûsuf (as) : "Je ne m'innocente cependant pas, car l'âme est très incitatrice au mal, à moins que mon Seigneur, par miséricorde, ne la préserve du péché. Mon Seigneur est certes Pardonneur et très Miséricordieux."³ Le serviteur doit toujours se rappeler qu'il a besoin de l'aide d'Allah pour se libérer des désirs de l'âme. Notre Prophète (saw) a dit : "Le jeûne est un bouclier..."⁴ Il purifie l'âme, préserve la santé et cultive l'esprit de compassion envers les autres.

Chers fidèles !

L'un des bienfaits du jeûne est que celui qui jeûne ressent la situation de celui qui est dans le besoin. Celui qui contrôle son estomac et ses désirs apprend à maîtriser aussi ses émotions et ses pensées. Dans ce cadre, comprenons et vivons profondément les bienfaits du mois de Ramadan, comme le partage et l'entraide. Fixons-nous des objectifs, qu'ils soient matériels, spirituels, personnels ou sociaux. Revoyons ces objectifs régulièrement, faisons un bilan et rendons-nous des comptes à nous-mêmes. Vérifions où nous en sommes dans l'accomplissement de nos obligations, comme la prière en commun, la lecture du Coran, l'aide aux personnes dans le besoin, la visite des malades, la relation avec la famille, les voisins, et les amis. Corrigeons nos faiblesses sans tarder.

Terminons ce sermon par une parole du compagnon Omar (ra) : "Jugez-vous vous-mêmes avant d'être jugés. Préparez-vous pour le Jour du Jugement ! Car ce jour-là, la remise des comptes sera plus facile pour ceux qui se sont déjà jugés eux-mêmes dans ce bas monde."⁵

¹ Sourate Bakara, 2:185

² Boukhârî, Sawm, 6, II, 228

³ Sourate Yûsuf, 12:53

⁴ Boukhârî, Sawm, 2, II, 226

⁵ Tirmidhî, Sifatou'l-Kiyâma, 25